

Facture électronique dans les Hôtels, cafés, et restaurants

hexo

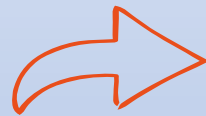
analyse, comptabilité et conseil en gestion

Obligations selon le statut du client

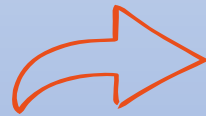


STATUT DU CLIENT

Assujetti à la TVA établi en France
(entreprise)



Non assujetti (particulier)



OBLIGATIONS DE LA SCI

- Émettre une facture électronique
- La transmettre via une Plateforme Agréée (PA)

- Continuer à facturer comme aujourd'hui
- Transmettre régulièrement vos données de recettes à l'administration via votre plateforme

Nos Conseils : uniformiser ses process ?

L'objectif : **un process unique** pour gagner du temps, éviter les erreurs et rester conforme.



1. Un format

Un seul format de facture

- Même format pour **tous** les clients
- Pas de gestion différente selon le type



2. Conformité

Un système conforme

- Logiciel ou caisse adapté à la réforme
- Transmission des données

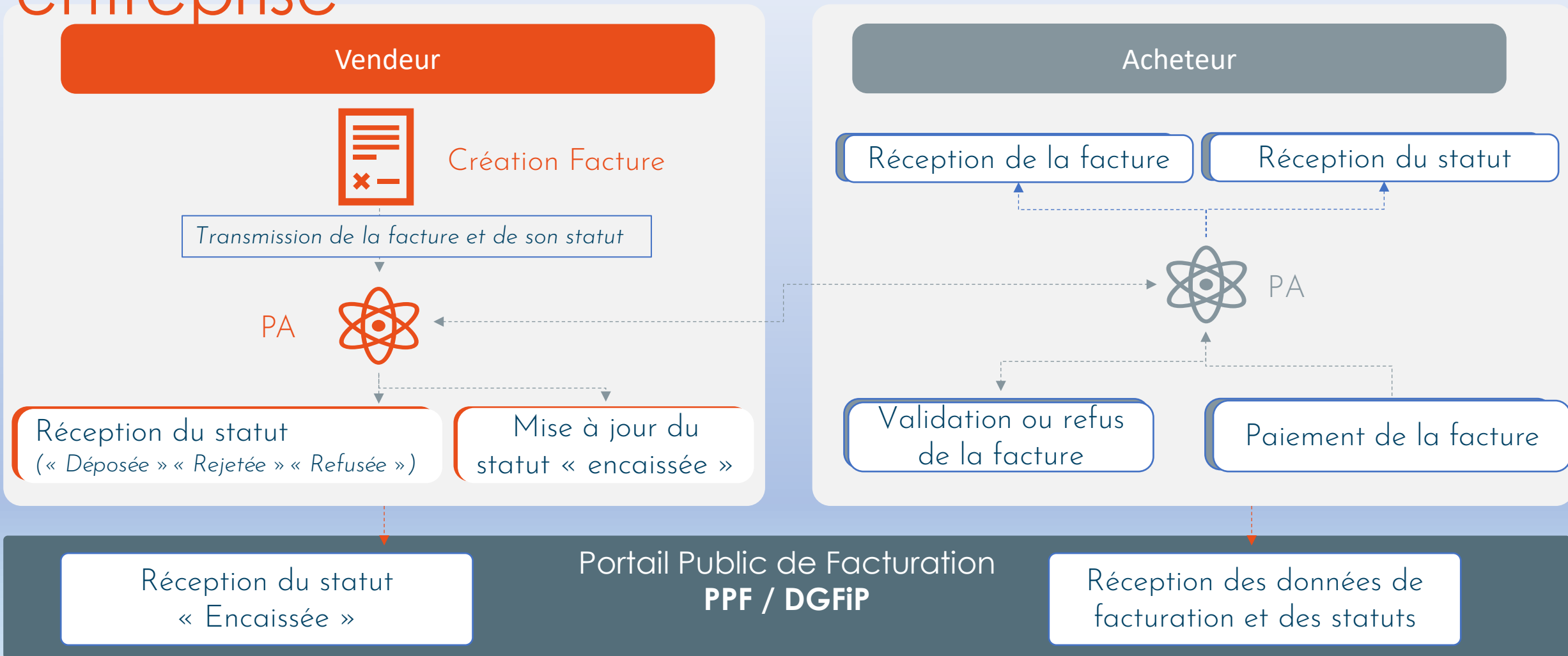


3. Automatiser

Transmission automatique

- Via une plateforme agréée (PA)
- Éviter les doubles saisies

Je sers un repas d'affaires, mon client me demande une facture au nom de son entreprise



Je sers un repas à un particulier (B2C)

Ici, le client ne reçoit pas de facture électronique : la nouveauté concerne surtout la remontée des données de vente.



Pour le client (particulier)

1 J'encaisse la vente
Comme aujourd'hui, via la caisse.

2 Je remets la facture
Seulement si nécessaire (ou sur demande).

✓ Rien ne change pour le client
Pas d'envoi de facture électronique au particulier.



Pour l'administration

3 Ma caisse envoie les données à ma PA
Automatique (objectif), sinon transmission via l'outil.

4 Ma PA transmet à la DGFIP (PPF)
Déclaration des ventes / transactions.

✓ Obligation principale : transmettre les ventes
Les données de transaction remontent via la plateforme.

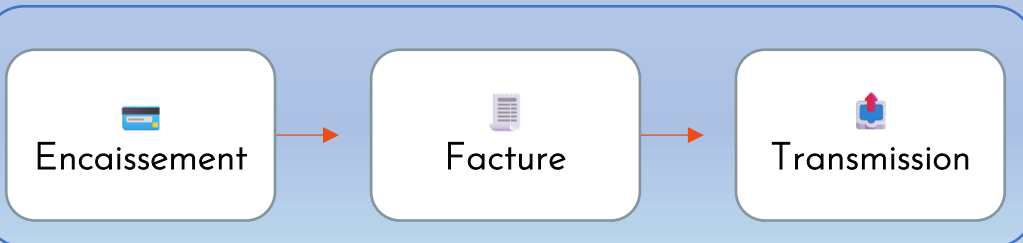
Facture après paiement : que faut-il faire ?

Le principe

✓ La vente est déjà enregistrée en caisse (encaissement fait)

✓ La TVA est déjà collectée (donc déjà "prise en compte")

À INDIQUER SUR LA FACTURE
Mention : "TVA déjà collectée"



Ce qu'il faut prévoir

1 Outil compatible
Logiciel / caisse à jour pour la facture électronique.

2 Facture automatique
Génération au format Factor-X (ou UBL/CII).

3 Envoi via votre PA
Dépôt et transmission automatiques (facture + statuts).

✓ **Objectif : zéro double saisie**

Comment votre cabinet vous accompagne

1. Ce qui va changer pour vous

La facture électronique va impacter :

- Votre organisation
- Vos outils
- Vos échanges de factures

2. Comment nous vous aidons

- Analyse de votre organisation actuelle
- Recommandations concrètes et adaptées
- Mise en place d'outils adaptés à votre activité
- Prise en charge de certaines tâches administratives

3. Pourquoi nous faire confiance ?

- Connaissance approfondie des hôtels, cafés et restaurants
- Vision complète de votre activité
- Conseil objectif, sans démarche commerciale